

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE**

# The KINDReD ASSOCIATION

## Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE**

1 <sup>ère</sup> délibération : Lecture et adoption des statuts.....	4
2 <sup>ème</sup> délibération : Désignation des membres du bureau exécutif.....	4
3 <sup>ème</sup> délibération : Vote du montant des cotisations .....	4
4 <sup>ème</sup> délibération : Désignation des personnes habilitées à gérer le compte en banque .....	5
4 <sup>ème</sup> délibération : Lecture du règlement intérieur .....	5
5 <sup>ème</sup> délibération : Désignation du responsable de déclaration de l'association auprès de l'administration.....	5
Signatures .....	6

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE

Le vingt-sept novembre deux milles quinze (27/11/2015) à 11h30, les fondateurs de l'association dénommée « THE KINDReD ASSOCIATION » se sont réunis en assemblée générale constitutive au bureau de l'association au 34 rue Carnot, 93160 Noisy-le-Grand.

Sont présents :

- « Jane MACDOUGALL », « 34 rue Carnot, 93160 Noisy le Grand »
- « Lucas RAMON », « 34 rue Carnot, 93160 Noisy le Grand »
- « Iain PEMBERTON », « 34 rue Carnot, 93160 Noisy le Grand »

L'assemblée générale désigne Jane MACDOUGALL en qualité de présidente de séance et Lucas RAMON en qualité de secrétaire de séance.

La présidente de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association en formation.

Puis elle rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Présentation du projet de constitution de l'association ;
- 2- Présentation du projet de statuts ;
- 3- Adoption des statuts ;
- 4- Désignation des premiers membres du bureau exécutif ;
- 5- Reprises des actes passés pour le compte de l'association en formation ;
- 6- Pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Madame le président de séance aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour.

Elle commence par présenter l'objet de l'association puis invite les membres de l'assemblée à prendre la parole. Une discussion s'engage.

Le président de séance présente ensuite la structure proposée pour l'association, son organisation et son fonctionnement, après quoi il invite les membres de l'assemblée à s'exprimer. Une nouvelle discussion s'engage entre les membres de l'assemblée.

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE

Puis, le président de séance appelle l'assemblée à se prononcer sur les résolutions qui suivent.

*« Il est abordé la stratégie à adopter afin d'atteindre les objectifs. La fréquence des réunions est également évoquée. Il a été décidé que la composition des membres de l'Association et les cotisations proposées resteront inchangées jusqu'à nouvelle ordre. L'idée étant que le maximum de personnes intéressées par la lutte contre les maladies négligées adhèrent à l'Association ».*

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, Madame le Président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

### **1<sup>ère</sup> délibération : Lecture et adoption des statuts**

Le président de séance donne lecture des statuts. Après examen et échanges de vue, les statuts ci-annexés sont adoptés à l'unanimité.

### **2<sup>ème</sup> délibération : Désignation des membres du bureau exécutif**

L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du bureau exécutif de l'assemblée générale :

- « Jane MACDOUGALL, Britannique, 34 rue Carnot, 93160 Noisy le Grand, Présidente de la société IP Research Consulting – Photeomix®, nommée Présidente de The KINDReD Association ».
- « Lucas RAMON, Français, 34 rue Carnot, 93160 Noisy le Grand, Ingénieur R&D au sein de la société IP Research Consulting – Photeomix®, nommé Secrétaire de The KINDReD Association ».
- « Iain PEMBERTON, Britannique, 34 rue Carnot, 93160 Noisy le Grand, Fondateur et Directeur Recherche et Développement de la société IP Research Consulting – Photeomix®, nommé Trésorier de The KINDReD Association ».

Ceux-ci exerceront leurs fonctions conformément aux statuts.

### **3<sup>ème</sup> délibération : Vote du montant des cotisations**

L'assemblée générale constitutive fixe, pour la première année, le montant des cotisations comme suit :

Membres d'honneur : gratuit

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE

Membres bienfaiteurs : supérieur à 100€

Membre de droit : gratuit

Membres actifs ou adhérents :

- Privilégiés Premium physique : 30€
- Privilégiés Premium moral : 100€
- Ordinaire : 20€
- Etudiant : 5€

### **4<sup>ème</sup> délibération : Désignation des personnes habilitées à gérer le compte en banque**

L'assemblée désigne Madame le Président Jane MACDOUGALL et le trésorier Iain PEMBERTON comme membres responsables du compte bancaire de The KINDReD ASSOCIATION.

Les membres du bureau ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

### **4<sup>ème</sup> délibération : Lecture du règlement intérieur**

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité, cette résolution est adoptée.

### **5<sup>ème</sup> délibération : Désignation du responsable de déclaration de l'association auprès de l'administration**

L'assemblée générale constitutive donne tous les pouvoirs au Président, Jane MacDougall, pour procéder à l'ouverture d'un compte bancaire ainsi d'effectuer les formalités prescrites par la loi pour la déclaration de l'association et l'insertion de cette déclaration au Journal Officiel.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des personnes.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Madame le Président lève la séance à 13h05.

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en novembre 2018.

Les membres du bureau ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

### Signatures

**Jane MACDOUGALL, Présidente de séance**

**Lucas RAMON, Secrétaire de séance**